

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉNONCIATION DU PROVERBE DANS *LE CROCODILE DU BOTSWANGA*

KOUAKOU Koffi Joël

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)

UFR Logistique, Tourisme, Hôtellerie et Restauration

jolkouakou@yahoo.com

Résumé

Cet article tente d'expliquer les raisons du mauvais emploi de l'unité proverbiale dans *Le crocodile de Botswana*, une œuvre cinématographique coréalisée par les français Fabrice Eboué et Lionel Steketée. Il s'agit, en effet, d'un film qui met en exergue la volonté d'un dirigeant à faire montre de ses compétences linguistiques et ses capacités à créer et/ou produire des énoncés proverbiaux. Aussi, l'étude fonde-t-elle sa démarche sur les principes de la sémantique des mots, assortie d'un test de compatibilité qui permet d'évaluer la logique existante entre les concepts qui forment l'architecture imageante de ces proverbes. Au bout du processus, nous sommes parvenu à une conclusion: les déboires de l'utilisateur sont le fait d'un souci de cohérence entre les notions sollicitées.

Mots clés: Proverbes, Argumentation, Logique, Compatibilité, Sémantique

Abstract

This article attempts to explain the reasons of wrong use of the proverbial unit in *Le Crocodile du Botswana*, a cinematographic work co-directed by the French Fabrice Eboué and Lionel Steketée. In fact, it is a film that highlights the desire of a leader to demonstrate his linguistic skills and his capacities to create and/or produce proverbial statements. Also, the study bases its approach on the principles of the semantics of words, accompanied by a compatibility test which allows it possible to evaluate the existing logic between the concepts which form the imaging architecture of these proverbs. At the end of the process, we came to a conclusion: the setbacks of the user are the result of a concern for consistency between the notions requested.

Key words: Proverbs, Argumentation, Logic, Compatibility, Semantics

Introduction

Le proverbe fait partie des genres de la littérature orale. Ses études ont été envisagées sous plusieurs angles (linguistique, littérature, etc.) et la parémiologie reste la science des proverbes (G. Mounin et al., 2002, p. 344). Pour le compte de cette étude, nous l'appréhendons sur le plan linguistique, avec pour objectif, l'étude du sens de ces unités. Le corpus de la recherche porte sur un film, notamment, *Le crocodile du Botswana*. Les raisons qui sous-tendent ce choix sont le fait d'un mauvais usage de trois productions proverbiales. Celles-ci devaient permettre la consolidation d'une thèse là où l'énonciateur peine, pour chacune d'elles, à favoriser l'adhésion de ses co-énonciateurs aux inférences desdites productions.

Dès lors, s'en sont suivies les préoccupations suivantes: comment les créations et/ou productions proverbiales sont-elles entreprises dans *Le crocodile du Botswana*? Quelles sont les causes manifestes des mauvais emplois de ces unités par leur usager? Comment leurs architectures imageantes sont-elles montées? Y aurait-il de la cohérence entre les faits sollicités? Quels liens logiques devrait-on établir entre ces faits et le contexte d'emploi des proverbes? A ces préoccupations, nous faisons le postulat d'un souci de concordance, d'une part, entre les images elles-mêmes, et d'autre part, entre les images et les situations d'argumentation.

Par ailleurs, cette investigation est organisée en trois sections. La première établit les principes qui fondent l'utilisation d'énoncés proverbiaux lors des procédés d'argumentation. La deuxième partie, elle, situe les cadres théorique et méthodologique qui orientent l'analyse. Quant à la quatrième et dernière section, elle est consacrée à une étude sémantique de trois proverbes employés dans l'œuvre filmographique susmentionnée, le but étant de remonter aux difficultés à la base des échecs de l'énonciateur.

1. Principes d'usage de l'énoncé proverbial

Les proverbes sont des unités phrastiques qui aident l'usager à consolider son argumentation. Traitant de la notion d'argumentation, S. Fournet (2005, p. 37) explique que «Contrairement à la démonstration, l'argumentation ne cherche pas à déduire les conséquences de certaines prémisses, mais à provoquer ou accentuer l'adhésion d'un auditoire aux thèses que l'on présente à son assentiment». Elle présupposerait, à en croire cette auteure, un contact des esprits entre l'orateur et son auditoire, chose qui n'existe pas dans le cadre de la démonstration. C'est pourquoi, citant J.-B. Grize (1982), elle ne manque de faire la précision qui suit: «une situation d'argumentation est une situation dans laquelle un sujet A se propose d'intervenir sur le jugement, l'opinion ou le comportement d'un sujet B à l'aide – ou par le moyen – d'un discours». L'argumentation intervient, donc, dans une situation de dialogue, où un locuteur porteur d'un argument interagit avec son interlocuteur. L'objectif qui y est visé est de permettre le passage de l'argument à sa conclusion, au cours du processus argumentatif. Cette conclusion induit une finalité: pousser l'interlocuteur à l'action.

En outre, et toujours selon les dires de S. Fournet (2005, p. 39), «Le propre de l'argumentation [serait d'unir] le général au particulier». Ainsi, partant de l'exemple «Si tu insistes, ça va mal finir, alors arrête», S. Fournet (Idem) explique que ce qui permettrait le passage de A à C, dans le domaine du particulier, c'est l'enchaînement, sur le mode de l'inférence, de règles de conduite générales implicites

telles que «Si on insiste trop, ça finit mal», «Si une chose finit mal, cela est négatif», «Si cela est négatif, on le désire pas», «Si on le désire pas, on doit agir en conséquence».

(1.a).	«[Si tu insistes trop, ça va mal finir].	[Alors arrête]»
	A	C

Poursuivant son raisonnement, S. Fournet (Idem) donne sa compréhension du proverbe en ces termes: «Les proverbes sont la représentation explicite de ces normes connues et communément acceptées qui génèrent l'action de tout un chacun. En effet, un énoncé proverbial est une phrase figée, anonyme qui exprime un enseignement ou un avis, qu'il soit d'ordre moral ou pratique». Elle précise, par la suite, que le rôle du proverbe noté X serait de contribuer à la justification d'une demande d'action particulière notée C. Le passage du général au particulier est généralement autorisé par la mise en place d'un mécanisme déductif appartenant à la logique naturelle.

(1.b).	«[Si tu insistes trop, ça va mal finir].	[Alors arrête],	[car tant va la cruche à l'eau qu'à la fin, elle se casse]»
	A	C	X

Pour clore cette section, retenons que l'argumentation vise une demande d'action souhaitée par le tenant d'un discours à son interlocuteur. Le proverbe y est utilisé afin de prouver, par des faits logiques, les raisons de cette demande d'action. Aussi, dans *Le crocodile du Botswana*, le mécanisme qui devrait concourir aux projets d'argumentation par les proverbes capote à chaque tentative. La tâche que se fixe cet article est de rechercher les raisons de ces échecs. Pour parvenir à cette fin, nous consacrons la section ci-après à l'analyse du cadre méthodologique qui oriente cette réflexion.

2. Cadre méthodologique

Cette deuxième section aborde les questions de théorie et de méthode qui sous-tendent la réflexion. Elle expose le cadre théorique de l'étude, présente et justifie les données avant de poser les problèmes susceptibles de lui donner de l'orientation.

2.1. Présentation et justification des données

La présente étude s'intéresse aux proverbes, sinon, pseudo-proverbes produits par le Capitaine Bobo dans *Le crocodile du Botswana*. Produit en France depuis le 19 avril 2019, *Le crocodile du Botswana* est une œuvre cinématographique coréalisée par les Français Fabrice Eboué et Lionel Steketée. La filmographie du premier – Fabrice Eboué – lui confère plusieurs casquettes dont celles d'humoriste, de metteur en scène, de scénariste, d'acteur et de réalisateur. Quant au second – Lionel Steketée -, il est plus porté vers la réalisation. Dans le domaine du cinéma, il a exercé comme scénariste, assistant scénariste, coréalisateur et réalisateur.

Aussi, ce film fait-il la satire, de façon assez humoristique, de la toute-puissance de certains pouvoirs dictatoriaux du continent africain. À travers le personnage du Capitaine Bobo Babimba, cette œuvre de Fabrice Eboué et Lionel Steketée dépeint les abus de pouvoir de certains régimes, pourtant, porteurs d'espoir.

Très passionné de football, le Capitaine Bobo reçoit sur le sol botswangais, le talentueux footballeur français Leslie Konda. Ce dernier se fait accompagner de Didier, un piètre agent de joueurs. Venu pour rependre la cendre de sa défunte mère sur sa terre natale, Leslie Konda sera une des nombreuses victimes du tout nouveau Président botswangais. Toutefois, le jeune attaquant reçoit les honneurs. D'ailleurs, les cérémonies organisées dans ce sens serviront au Capitaine Bobo dans sa volonté d'étendre son hémogénie à tous les niveaux. L'un des moyens choisis a consisté en l'étalage de ses compétences linguistiques et de son éloquence à travers des emplois d'énoncés proverbiaux. Dans les usages, les proverbes sont sensés conforter le locuteur dans son argumentation. Malheureusement – et c'est ce fait qui justifie le choix du corpus -, les tentatives du Capitaine Bobo ont toutes capoté. Trois d'entre elles nous intéressent dans cette analyse. Afin de les examiner, nous prendrons le soin d'exposer les contextes qui ont suscité leurs emplois.

Proverbe 1: «La chenille ne porte pas de lunettes quand elle boit l'eau».

Le contexte de production du proverbe 1 est relatif à une cérémonie au cours duquel Le capitaine Bobo donne une allocution. Leslie Conda est un joueur évoluant au Réal de Madrid. Botswangais d'origine, le jeune expatrié qui s'est toujours souvenu de sa terre natale y revient pour marquer son attachement aux siens. Le dirigeant botswangais salue ce geste de belle facture. Une fête est organisée en son honneur et va servir de cadre pour véhiculer cet enseignement. Dans la foulée, Le capitaine Bobo énonce le proverbe 1 pour corroborer ses propos:

Le capitaine Bobo et sa femme Jacqueline vous remercient de votre présence [...]. Vous connaissez, tous, ma grande passion pour le football. J'ai moi-même, jadis, été un très grand joueur mais j'ai choisi le sacrifice à la nation. [Applaudissements]. Applaudissez celui que vous connaissez tous. L'enfant est de retour au pays car comme on dit chez nous, **la chenille ne porte pas de lunettes quand elle boit l'eau**. [Silence]. C'est-à-dire que quand la chenille boit l'eau..., il faut que... Comme... Comme les... Comme c'est les petits êtres, il ff...Aaah... Bon, Leslie Konda.

Proverbe 2: «L'oiseau sur le baobab ne doit pas oublier qu'il a porté des lunettes».

La scène se déroule à Kaïdjo, le village natal de Leslie Konda. Le capitaine Bobo, en chef, situe les raisons de la visite. Le joueur du Réal de Madrid a perdu sa mère, fille de Kaïdjo. Il vient pour rependre sa cendre comme le souhaite la tradition. C'est l'occasion pour le dirigeant botswangais de retracer son parcours et d'exprimer sa fierté pour l'éducation coutumière qu'il a reçue. C'est alors qu'il cite le proverbe 2:

[...] S'il vous plaît. Mes amis ! Mes amis ! J'aime ce village. Moi-même le Capitaine Bobo, j'ai grandi dans une case. Aujourd'hui, j'ai tout. Je pourrais me pavaner comme un prince mais comme on dit chez nous, **l'oiseau sur le baobab ne doit pas oublier qu'il a porté des lunettes**. [Silence]. C'est-à-dire que l'oiseau doit...il...il...Bon, qui a connu celle qu'on appelle Georgette Gumbo ?

Proverbe 3: «Le crocodile n'attend pas que le gorille accouche».

Didier, l'agent de Leslie Konda découvre les malversations du Capitaine Bobo. Les relations entre les deux hommes sont tendues. Le capitaine Bobo qui souhaite réduire son hôte au silence lui fait des menaces assez sérieuses à travers le proverbe 3:

Demain à midi, j'annoncerai à la télévision que Leslie Konda est le nouvel attaquant de notre équipe nationale. À partir de maintenant, je ne veux plus que tu lui parles sur cette question. De toutes manières, est-ce qu'il t'écoute même encore? [...] Méfiez-vous monsieur Didier ! **Le crocodile n'attend pas que le gorille accouche.** [Silence]. Bon, qui est le Ministre de l'Éducation Nationale dans ce pays? [...] Bon, vous le mettez en prison, et dès demain, je veux que soit créé le Ministère du proverbe botswangais.

À la suite de l'emploi du proverbe 3, le Capitaine Bobo émet un projet dénotant de l'intérêt qu'il porte aux constructions proverbiales. En effet, il envisage de créer un département ministériel dédié aux proverbes botswangais vu les difficultés qu'il rencontre à en produire. Ces différents emplois se soldent par un échec. À la fin des trois essais, l'on fait les constats suivants:

- un silence, longtemps entretenu entre le locuteur et ses allocutaires;
- la totale stupéfaction de l'auditoire qui jette un regard avide de réponses au locuteur;
- exaspération matérialisé par du balbutiement du locuteur;
- abandon systématique du projet.

Les observations susmentionnées font suite à une mauvaise application d'un des principes de la production proverbiale. Les raisons du choix de ces données sont motivées par la volonté d'examiner les causes de ces échecs.

2.2. Cadre théorique

Les créations proverbiales font recourir à une architecture imageante et permettent de mobiliser des êtres et/ou actions. Un enchaînement harmonieux de ces derniers favorise l'adhésion de tous au contenu de la parémie. Malheureusement, nous constatons que les proverbes énoncés dans *Le crocodile du Botswana* souffrent de ce manque d'adhésion. Aussi, pensons-nous qu'un examen sémique des concepts pourrait aider à comprendre le problème. Pour cela, nous nous inscrivons dans une perspective de sémantique lexicale. Cette discipline (la sémantique linguistique) peut être définie comme étant l'étude linguistique du sens des mots. Elle s'oppose à la sémantique logique, qui elle, s'emploie au passage d'une sémantique du mot (lexicale) à une sémantique de la phrase (logique). Aussi, la sémantique lexicale repose-t-elle sur différentes méthodes auxquelles nous empruntons celles qui consistent à, 1/l'observation du comportement des mots dans les textes ou contextes; 2/la décomposition lexicale (cf. la méthode de la définition classique, selon le genre et l'espèce). Dès lors, ces méthodes vont s'employer à faire comprendre les relations sémantiques existantes entre les images et les actions convoquées au sein des productions proverbiales afin d'appréhender les raisons des dysfonctionnements.

3. Du sens des unités proverbiales

Sur la question du rôle de l'unité proverbiale dans les procédés argumentatifs, S. Fournet (2005) compare cette opération au syllogisme. Elle le conçoit comme permettant le passage du général au particulier et assimile ce processus à un mécanisme déductif appartenant à la logique. Aussi, définit-elle le syllogisme en ces termes: «[Le syllogisme] constitue la base de l'argumentation déductive. [...] il s'agit d'un argument qui comprend trois propositions (deux prémisses: la majeure et la mineure, et une conclusion)». L'énoncé proverbial serait, à en croire cette définition, la prémisse majeure et apporterait des éléments justificatifs à l'opération argumentative. À partir de ces réalités, la démarche que nous utilisons dans cette étude consistera en diverses activités:

- faire ressortir les prémisses et la conclusion de chacune des argumentations;
- étudier le comportement et le sens des faits convoqués;
- situer les problèmes à la base des échecs.

Proverbe 1: «La chenille ne porte pas de lunettes quand elle boit l'eau»

Le fait qui suscite la production du proverbe 1 est le retour, sur sa terre natale, du jeune footballeur Leslie Konda. Pour le Capitaine Bobo, une telle action mérite des honneurs étant donné l'importance du geste. L'action souhaitée par le locuteur, avec l'unité proverbiale 1 est le «retour de tout émigré sur ses bases, sa terre natale». Cette opération argumentative peut-être sectionnée en ses trois instances que sont: A, la prémisse mineure, C, la conclusion et X, la prémisse majeure (le proverbe).

(2).	[Quand on s'expatrie],	[il faut revenir chez soi].	[car la chenille ne porte pas de lunettes quand elle boit l'eau]
	A	C	X

Le proverbe (X) servirait de justificatif au processus d'argumentation. Le problème est qu'il ne permet pas d'induire la leçon de morale qu'il aurait pour rôle de transmettre. Il repose sur deux actions, à savoir le «port de lunettes» et la «consommation d'eau». En plus, il met en relief la capacité de la chenille à accomplir ces actions : celles de porter des lunettes et de boire de l'eau. Cette bête que nous pourrions définir selon les sèmes [Invertébré + État larvaire] représente l'une des quatre étapes, sinon la deuxième, du développement successif du lépidoptère (œuf, chenille, chrysalide, papillon). A la chenille – si on s'en tient au proverbe -, l'on donne des aptitudes à se mettre des lunettes et à consommer de l'eau. Toutefois, les lunettes restent une invention purement humaine et sont utilisées à diverses fins: médicales, esthétiques, etc. En outre, elles ont une forme - tellement énorme par rapport à la chenille - que personne ne l'imaginerait sur le visage d'une bestiole.

En réponse, quelqu'un dirait qu'il est possible qu'on en confectionne à la taille de la chenille, mais encore, faut-il qu'elle ait des oreilles et un nez qui lui servent de support. Même si cet insecte en avait, ce ne serait pas avec les mêmes caractéristiques que ceux de l'être humain (oreilles avec de grands pavillons et nez poussé vers l'avant). Sur la base de ces réalités, ce n'est que pure chimère ou pure fiction de faire porter des lunettes à la chenille. En effet, l'on n'a jamais vu d'insecte utiliser cet accessoire, et encore moins, des insectes comme cette larve des papillons. Si donc, nous faisons du

port de lunette, une action typiquement humaine et que nous lui attribuons un trait [+Humain], il va s'en dire que la chenille à qui nous octroierons le sème [-Humain] ne pourrait, aucunement, porter de lunettes. Quant à l'action de boire de l'eau, la revue en ligne *Futura*¹ explique que les chenilles sont des phyllophages. Elles se nourrissent de feuilles. Penser qu'il leur arrive de prendre l'initiative d'aller jusqu'à un point d'eau pour se désaltérer relève simplement de l'utopie.

Les différentes associations que fait le producteur du proverbe 1 sont, logiquement, impossibles. La chenille qui est un invertébré ne peut se mettre des lunettes car ce sont les humains qui utilisent délibérément cet accessoire. Pareillement, le commun des mortels s'accordera à dire que la chenille ne consomme pas d'eau car on les a toujours vues en train d'ingurgiter des plantes. Certainement qu'elles y puisent la quantité d'eau nécessaire pour leur survie.

L'usage du proverbe servant à conforter une demande d'action, la trame des événements qu'il implique devrait transmettre un enseignement. Ces événements doivent être du déjà vu, du déjà vécu, du possible. L'emploi du proverbe 1 est entaché de cette difficulté. Logiquement, il est inenvisageable d'établir un lien logique entre la chenille, l'action de boire de l'eau ou de mettre des lunettes. En revanche, certaines maximes comme celles en (3) et (4) auraient un contenu qui cadre avec la conclusion visée.

(3). wáká bú tó ñzwé nú ò kàcí má jwé
Arbre Casser Tomber Eau Dedans 3SG changer Nég poisson
«Le bâtonnet qui tombe dans l'eau ne devient jamais du poisson»

(4) àbó kó sá, ò dùmwá kálé í swà
guêpe aller piquer 3SG commencer prévenir 3SG Poss Maison
«Quand la guêpe va piquer, il prévient d'abord son nid»

Nous empruntons ces parémies au baoulé, une langue kwa parlée au centre de la Côte d'Ivoire. Nous le faisons pour les simples raisons que nous y travaillons depuis des années et nous sommes locuteurs de cette langue. Contrairement au proverbe 1 émis par Capitaine Bobo, ceux-ci affichent de la cohérence dans les faits. Pour l'énoncé (3), il est clair qu'un morceau de bois est déjà tombé dans un étang d'eau et qu'il n'est jamais devenu du poisson. Les événements qui ont lieu, ici, enseignent l'attachement à ses origines car on aura beau durer sur une terre d'accueil, on ne peut se targuer d'être devenu plus natif que les natifs de cette terre. Similairement, un morceau de bois peut se permettre, si bon le lui semble, une vie éternelle dans la rivière. Jamais, il ne subira cette métamorphose qui fera de lui un poisson.

Pour ce qui concerne l'illustration 4, disons qu'elle fait du retour chez soi, une occasion de prendre de la force, de se ressourcer avant toute aventure. C'est pour cette raison que, quand la guêpe va piquer, elle part consulter son nid auparavant. Comme on peut le constater, les images utilisées dans les exemples (3) et (4) sont compatibles et permettent de transmettre un enseignement. Après

¹ Consulté en ligne sur <https://www.futura-sciences.com/planete/dossiers/zoologie-metamorphoses-papillon-1132/page/8/> le 07 Novembre 2022.

l'analyse du proverbe 1, il faut retenir qu'il n'est pas pertinent à cause du manque de logique entre les faits convoqués. Qu'en est-il, cependant, du proverbe 2 ?

Proverbe 2: «L'oiseau sur le baobab ne doit pas oublier qu'il a porté des lunettes»

En énonçant le proverbe 2 ci-dessus, le Capitaine Bobo montre sa fierté d'être cet homme important. Toutefois, il n'oublie pas qui il est, ou du moins, qui il a été. L'enseignement qui découle de cet usage est l'attachement aux siens et à son histoire. De plus, en stipulant qu'il pouvait se « pavaner comme un prince » mais qu'il se réservait de le faire, le Capitaine Bobo souhaite faire comprendre la nécessité d'être humble à qui l'écoute. De telles attitudes ou valeurs seraient, à en croire le fond de sa pensée, gage de lucidité pour toute sorte d'initiative. En outre, la démarche qui est empruntée, ici, repose sur une argumentation censée déboucher sur une finalité: la demande d'action en C. Elle met en relief, une prémisse majeure qu'est le proverbe en X à partir d'un constat général en A.

(5).	«[Chaque être a un passé.]	[Il faut toujours se rappeler son passé]	[car l'oiseau sur le baobab ne doit pas oublier qu'il a porté des lunettes]»
	A	C	X

Le raisonnement est amorcé au niveau A, passe par le niveau C et connaît sa chute en X. Le niveau X est celui du recours à l'unité proverbiale qui est sollicitée pour corroborer une position et a pour vocation de fournir l'expérience adéquate (faits ou événements) pour justifier la demande d'action en C. La véracité de des faits et événements est telle que leurs agencements ne devraient faire l'objet d'éventuelles contestations ou de contradictions. Malencontreusement, l'usage du proverbe 2 ne satisfait pas ce dernier principe. Quant à son contenu, les péripéties ne permettent pas l'adhésion des interlocuteurs. Que se passe-t-il réellement avec cet énoncé? En effet, le proverbe 2 met en jeu deux actions menées par l'oiseau: sa position sur le baobab et le port des lunettes. Décidément, le Capitaine Bobo semble avoir une affection particulière pour cet accessoire.

Comme nous l'avons expliqué avec le proverbe 1, le port des lunettes est réservé aux humains. D'ailleurs, elles sont une invention qui tient compte de l'anatomie de cette espèce. Ce sont, entre autres, les oreilles et le nez. Les oreilles sont dotées d'un assez grand pavillon qui dessine un angle avec le crâne. Cet angle – il y en a deux de part et d'autre - permet le maintien des deux manches. Cela étant, il y a la forme et la position du nez qui permettent de poser les deux lentilles sur le visage. L'oiseau a, certes, ces organes mais pas avec les mêmes caractéristiques. En plus, il a des oreilles à peine visibles. Son nez n'est nullement porté vers l'avant. Dès lors, comment fera-t-il pour porter un tel objet? Accomplir cette tâche s'avère, dès lors, impossible pour des volailles. Par contre – et parce que l'oiseau est un animal volant - il peut aisément se poser sur un baobab. L'être humain le ferait avec beaucoup de difficultés, du moins, s'il en est capable.

Pour ce qui est de l'oubli, il est à considérer comme un pan du fonctionnement du psychisme. Il s'oppose à la mémoire et fait référence à la difficulté qu'une personne a à se souvenir de choses passées. Les oiseaux sont capables d'oublier. Le souci, c'est qu'on oublie ce qu'on a vécu. L'oiseau ne portant pas de lunettes, pour être rationnel, il ne peut prétendre avoir oublié d'en avoir déjà portées. Vu cette incapacité pour l'oiseau de porter des lunettes, associer cette espèce à une telle activité est

impensable. L'usage du proverbe 2 est inopérant pour cette raison. Il existe une incompatibilité réelle entre les actes posés et le sujet à qui on veut les attribuer: l'oiseau ne met pas de lunettes. Naturellement, il ne peut, ni se rappeler, ni avoir oublié qu'il en a déjà utilisées. Pour toutes ces raisons, le proverbe 2 – à l'instar du proverbe 1 - dysfonctionne parce que les images qui y sont sollicitées manquent de cohérence, sa production ne permet l'adhésion de l'auditoire.

Par ailleurs, la symbolique du baobab référerait à la capacité que cet arbre a à se maintenir debout malgré la robustesse de sa taille et de sa forme. S'il y parvient, c'est grâce à la solidité et la fermeté de ses racines. Elles sont bien enfouies dans le sol. Aussi, cette solidité des racines incarne, pour beaucoup de cultures africaines, la puissance et la force. Pour preuve, lorsqu'on souhaite faire l'éloge d'une personne qu'on croit puissante, on dit d'elle qu'elle est un baobab. Le baobab symboliserait la puissance et sa racine, son principal atout. Cette dernière correspondrait à l'histoire, mieux, à la tradition qui devrait servir de boussole à tout individu. En évoquant le proverbe 2, il est question pour son utilisateur, de transmettre l'enseignement selon lequel «le passé des siens, leurs histoire et pratiques culturelles seraient cette source où doit s'abreuver tout individu». Si la trame des événements n'a pas permis d'inférer cet enseignement, les exemples (6) et (7), eux, l'auraient induit.

(6). à̀sábésí́ bú má̀ à̀kpàzáká ví
Retour Casser Nég Margouillat Hanche
«Le retour n'a jamais brisé la hanche du margouillat»

(7). bé ɲrú̀ à̀tí́ jé ò vjé bè sí́ à̀tí́ vjé mà̀
3PL Devant Chemin Rel 3SG Finir 3PL Derrière Chemin finir Nég
«On peut se perdre en poursuivant un chemin mais jamais lorsqu'on le rebrousse»

Les exemples (6) et (7) instruisent sur l'importance d'être attaché à l'histoire de son peuple, à ses origines, à sa culture. Contrairement à l'énoncé produit par le Capitaine Bobo, ceux-ci offrent des expériences cohérentes et susceptibles d'élucider une telle position. En s'appuyant sur l'expérience du margouillat, l'exemple (6) rassure qu'un retour à sa terre natale n'a jamais fait de mal, bien au contraire. L'exemple (7), lui, transmet cet enseignement en proposant un motif: la nécessité de recourir aux siens quand on est face à des difficultés. L'exemple (8) corrobore cette idée.

(8). bwà lòndó wà sí ò dùmwá kó í sí́
Bélier Aller Cognier 3SG D'abord Aller 3SG Poss Derrière
«Lorsque le bélier veut cogner, il commence par prendre du recul»

En se servant du comportement du bélier lors de ces combats, la parémie de l'exemple 8 traduit l'intérêt que l'on gagne à s'appuyer sur sa culture. Pour cet animal, parce que la force se trouverait derrière, il suggère de reculer – c'est-à-dire, se référer aux siens, à sa tradition - quand on veut faire ce bond en avant.

Les proverbes 1 et 2 de Capitaine Bobo attribuent des actions accomplies à la chenille et à l'oiseau et qui sont relatives au port de lunettes, à l'action de boire de l'eau et de grimper sur le baobab. Dans un tableau de correspondance, nous proposons de confronter les différentes images que ces

énoncés mettent en relief en comparaison avec l'être humain. Par un signe (+), il faudra entendre la logique existante entre les images associées, et par un signe (-), que les faits sont incompatibles.

Les êtres \ Les actions	La chenille	L'oiseau	L'homme
Le port de lunette	-	-	+
La consommation d'eau	-	+	+
La position sur le baobab	-	+	-

Tableau 1: *Test de compatibilité entre les êtres et actions des proverbes 1 et 2*

Le test de compatibilité entre les êtres et actions des proverbes 1 et 2 révèle l'impossibilité d'associer la chenille et l'oiseau au port des lunettes, la chenille à la consommation d'eau. L'incapacité du locuteur à expliquer ses propres productions viennent du fait qu'aucune logique n'existe entre les faits. Analysons, maintenant, le proverbe 3.

Proverbe 3: «*Le crocodile n'attend pas que le gorille accouche*»

L'emploi du proverbe 3 est la résultante d'une menace que le Capitaine Bobo formule à l'encontre de son interlocuteur Didier, l'agent de Leslie Konda. Il lui communique cette menace en trois étapes: une exigence qu'il fait, la menace qu'il profère et l'introduction du proverbe qui vient ponctuer son argumentaire. Dans sa réalisation, elle est à sectionner de la façon suivante:

(8).	«Je ne veux plus que tu lui parles sur cette question	Méfiez-vous monsieur Didier	Le crocodile n'attends pas que le gorille accouche»
	A	C	X

L'idée d'«attente» qu'infère le proverbe 3 traduit l'impatience de celui qui l'a dit. Celui-ci devrait mettre sa menace – encore implicite - à exécution, si éventuellement son interlocuteur persistait dans ce qu'il considère comme une manœuvre inopportune. En plus, il marque l'exaspération du producteur de l'énoncé proverbial 3 qui, en l'utilisant, veut s'inspirer de l'expérience du crocodile et du gorille. Ce qu'infère son contenu devrait l'aider à corroborer ses propos en lui fournissant un exemple qui s'apparente à son cas. Cet exemple, c'est celui du «crocodile qui n'attendrait pas que le gorille accouche». Pour comprendre le fond de la pensée du locuteur, il convient de décortiquer le proverbe. En effet, il met à contribution deux êtres vivants que sont le crocodile et le gorille. Le premier correspond à la matrice sémique [+Reptile, +Amphibien, +Couvert d'écailles, +Carnivore]. Quant au second, il arbore les caractéristiques [+Mammifère ; Hominidé, Singe, +Ressemblance avec l'être humain]. La matrice sémique des deux êtres leur confère des particularités assez spécifiques. On se demande, alors, les raisons pour lesquelles le crocodile devrait attendre que le gorille accouche. Tous deux, sont des animaux qui appartiennent à des espèces distinctes. Le crocodile est amphibien et

passé, pour ainsi dire, la majeure partie de son temps dans des milieux aquatiques. Le gorille, lui, vit en forêt. En dehors de cela, ni leurs constitutions anatomiques, ni leurs penchants alimentaires, et encore moins, leurs cycles de reproduction coïncident pour que l'un soit amené à attendre l'autre. Le problème avec cette unité phrastique, c'est la quête de raisons pouvant justifier cette attente. En réalité, elles sont inexistantes et son producteur même s'en est rendu compte.

Encore une fois, cette difficulté liée à la concordance des faits sollicités vient entacher le bon usage du proverbe. Son architecture imageante ne permet pas de comprendre la leçon à transmettre. Puisque le locuteur ne précise pas les raisons pour lesquelles le crocodile devrait attendre que le gorille accouche, nous proposons ci-après, un test de compatibilité qui devra reposer sur les pratiques vitales à la survie de ces deux animaux. Entre ces êtres sauvages – le gorille et le crocodile –, nous envisageons un rapprochement des habitudes, soit pour montrer par un signe (+) qu'il y existe des raisons naturelles qui sous-tendent une éventuelle attente, soit pour justifier par un signe (-), qu'en réalité, il n'en existe pas.

	Le crocodile	Le gorille
La reproduction	-	-
Le régime alimentaire	-	-
La consommation	+/-	-
Le milieu de vie	-	-

Tableau 2: Test de compatibilité relatif aux habitudes du crocodile et du gorille

Le signe (+/-) pointé au niveau de la consommation du crocodile prévoit la possibilité que le gorille serve de repas à celui-ci et vice versa. Toutefois, ce grand primate ne constitue pas la base de son alimentation. En dehors de ce fait, les signes (-) pointés à tous les autres niveaux sont la preuve qu'il n'y a pas de logique dans le proverbe 3. En revanche – et comme envisagé avec les proverbes 1 et 2 –, nous proposons de substituer au proverbe 3 qui manque de cohérence, deux énoncés sentencieux du baoulé qui concordent avec son contexte d'emploi.

(9) àkó wá ò tí mǎ sū̄ ò tí pápá
 Poulet Dire 3SG Entendre Nég ON 3SG entendre ON
 «Quand le poulet refuse d'obéir par des battements d'ailes il finit par obtempérer»

(10). bè klé mǎ báká nǎmjě
 3SG Montrer Nég Enfant Dieu
 «On ne montre pas Dieu à un enfant»

Les illustrations (9) et (10) reposent sur deux expériences qui instruisent sur les conséquences de la désobéissance. La première se rapporte au poulet qui fait la sourde oreille, quand par le huchement «sū̄̄», on lui intime l'ordre de partir. Cet entêtement qui finit par exaspérer va lui valoir un châtement exemplaire. Naturellement, il abdique en prenant la fuite par des battements d'ailes. Pour ce qui concerne de la seconde illustration, elle stipule que, quand un individu en fait à sa tête, il apprend

toujours à ses dépens. Aussi, l'usage de ces deux phrases proverbiales auraient permis l'adhésion de l'agent de joueur.

Conclusion

Cette étude qui s'inscrit dans le cadre général de la sémantique des mots fait la critique d'un mauvais emploi du proverbe dans le film *Le crocodile de Botswana* des Français Fabrice Eboué et Lionel Steketée. Les objectifs étant de rechercher les raisons, nous avons entrepris un examen du sens de trois énoncés proverbiaux pour lesquels, l'utilisateur n'a pas eu l'adhésion de l'auditoire. La démarche empruntée s'articule autour de trois points: l'identification du cadre de l'échange, l'élaboration de la matrice sémantique des concepts et la soumission desdits concepts à un test de compatibilité. Le résultat des investigations fait état d'un manque de cohérence entre les faits qui y ont été convoqués (La chenille ne boit d'eau, la chenille ne porte de lunettes, l'oiseau non plus, etc.). Aussi, cette réalité ne permettait-elle pas à l'auditoire de s'appropriier les inférences des créations proverbiales. Conséquence, toutes les tentatives se sont soldées par un échec. Pour y remédier, une proposition d'au moins deux proverbes baoulé est faite afin d'aider le locuteur dans son argumentaire.

Bibliographie

ANSCOMBRE Jean Claude, 1994, «Proverbes et formes proverbiales: valeur évidentielle et argumentative», *Langue française*, n°102, p. 95-107.

ANSCOMBRE Jean-Claude, 2000, «Parole proverbiale et structures métriques», *Langages*, 34e année, n°139, p. 6-26.

ANSCOMBRE Jean-Claude, 2005, «Les proverbes: un figement du deuxième type?», *Linx*, n°53, p.17-33.

AUDY Marie-Line, 2010, *L'attrition de la marque d'usage PROVERBIAL de la 7^e (1878) à la 8^e (1932-35) édition du Dictionnaire de l'Académie française*, Mémoire de M. A. (Maître ès arts), Montréal, Université de Montréal.

CONENNA Mirella, 2000, «Structure syntaxique des proverbes français et italiens», *Langages*, 34e année, n°139, p. 27-38.

FOURNET Sonia, 2005, «Le processus argumentatif révélé par le proverbe», *Travaux linguistiques*, n°51, p. 37-54.

KLEIBER Georges, 2000, «Sur le sens des proverbes», *Langages*, 34e année, n°139, p. 39-58.

KLEIBER Georges, 2010, «Proverbes : transparence et opacité», *Meta: journal des traducteurs*, vol. 55, n° 1, p. 136-146.

KOUAKOU Koffi Joël, 2015, *Analyse syntaxique des proverbes baoulé*, Mémoire de Master, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny.

KOUAKOU Koffi Joël & YAO Yao Jean-Marc, 2018, «La question du figement formel dans les proverbes baoulé», *Paremia*, n° 27, p. 85-94.

KRA Kouakou Appoh Enoc, KOUAKOU Koffi Joël, ATTA Kouabenan Herbert, 2021, «Pensées et images dans les proverbes baoulé, koulango, français et espagnol», *ReSciLac*, n° 14, Vol. 4, p. 300-323.

MBAYE Man Couna, 2013, «Autour de la parémiologie contrastive: Le concept d'«énoncé culturel»», *Multilinguales*, n°1, p. 169-179.

MOUNIN Georges, 2002, *Le dictionnaire de linguistique*, Italie, Larousse.

SHAPIRA Charlotte, 2000, «Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation», *Langages*, 34^e année, n°139, Haifa, Université de Haifa, p. 81-97.

RODEGEM François-Marie, 1974, «Une forme d'humour contestataire au Burundi: les wellerismes», *Cahiers d'études africaines*, n°55, vol.14, p. 521-542.

YAO Yao Jean-Marc, 2015, *Analyse pragmatique des proverbes baoulé*, Mémoire de Master, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny.

YAO Yao Jean-Marc, 2019, *La traduction des proverbes par la négociation: application aux proverbes baoulé et français*, Thèse de Doctorat Unique, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny.

YAO Yao Jean-Marc et KOUAKOU Koffi Joël, 2016, «Approche cognitive du figement dans les proverbes», *Paremia*, n°25, p. 149-160.

Filmographie

Le crocodile du Botswana, 2019, Réalisateur: Fabrice Eboué et Lionel Steketée, Scénaristes: Fabrice Eboué et Blanche Gardin, France, Long métrage, Production: Légende Films, 01h30 min.